

SOUPER GASTRONOMIQUE

Le 23e souper gastronomique du Club philatélique aura lieu le samedi 27 janvier 1990 à partir de 19 heures 30 au restaurant "Le Panorama", rue de Bruxelles à Wavre.

Deux menus vous sont proposés au choix.

Menu N° 1

Kr royal
*
Médaille de saumon grillé
Sauce Mouseline
*
Minestrone
*
Entrecôte grillée trois sauces
Pommes frites
*
Gâteau Tiramisu
*
Café

Menu N° 2

Apéritif maison
*
Assiette mixte charcuterie-légumes
*
Potage au cresson
*
Rôti de veau aux champignons
Pommes noisettes
Haricots au beurre
*
Gâteau glacé
*
Café

Participation : 1.200 F Par personne tout compris : apéritif, repas, vins, café, service et TVA).

Inscriptions jusqu'au lundi 22 janvier auprès de M. P. Jottard.

CCP : 000-0795064-52 en précisant bien le menu choisi !

ASSIDUITE RECOMPENSEE

A l'issue de la réunion du mois de novembre, cinquante-six membres du club ont déjà récupéré la moitié de leur cotisation après avoir participé à cinq réunions mensuelles de l'année 1989. Six membres peuvent encore arriver au score de cinq présences en 1989.

D'autre part, dès à présent, quarante-trois membres comptant au moins sept présences en 1989 seront les invités du souper aux moules de février-mars prochain. Six membres peuvent encore atteindre le chiffre de sept présences en 1989.

ASSEMBLEE GENERALE

Etant donné l'importance de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, il n'y aura pas d'exposé philatélique au mois de décembre. Pour la même raison, il n'y aura pas de "brocante" à la fin de la réalisation inter-membres. Signalons encore, que comme les années précédentes, le gros lot de la tombola gratuite consistera en une invitation au souper gastronomique du club en janvier prochain.

LE TIMBRE "EUROPALIA"

On a frôlé l'incident diplomatique !

Gros émoi à l'ambassade du Japon à Bruxelles lorsqu'on y prit connaissance de la maquette du timbre "Europalia Nippon" diffusée par la Régie des Postes : le Shogun y était représenté dans une position inacceptable pour les autorités du pays du Soleil Levant ! Il y figurait en effet tenant son livre dans la main droite, tandis que la gauche était libre, une attitude maléfique selon la symbolique japonaise. Que s'était-il donc passé ?

Comme cela s'est déjà produit antérieurement, l'ektachrome fourni par Europalia avait été utilisé à l'envers, de sorte que le Shogun se trouvait dans une position non conforme à la réalité de la statuette. L'ambassade du Japon s'opposait à la sortie du timbre dans cette configuration - alors que celui-ci était en cours d'impression à l'Atelier du Timbre - et menaçait de saisir de l'affaire le ministre des P.T.T. si une solution n'était pas trouvée.

En fait de solution, deux possibilités s'offraient à la Régie : annuler l'émission - alors que les cinq cercles philatéliques chargés de la prévente s'étaient mis en frais pour organiser une exposition (dont une compétitive) et que les 350.000 notices postales N° 9 avaient déjà été distribuées - ou bien refaire le timbre en y représentant le guerrier nippon dans la bonne position.

Malgré le peu de temps dont elle disposait, la Régie opta pour cette seconde solution : en moins d'une semaine, elle réussit le tour de force de faire refaire des cylindres-hélio, d'imprimer les 1.800.000 timbres et d'en approvisionner les bureaux de poste à temps.

Signalons que certains exemplaires du timbre "Europalia" présentent de petites taches blanches dans la partie supérieure droite du fond. La position variable de ces points blancs indique qu'il s'agit de simples curiosités d'impression et non de variétés constantes.

Vatican et sida

Les postes vaticanes ont annoncé l'émission le 13 novembre d'un timbre à l'occasion d'une conférence internationale sur le sida qui se tiendra au Vatican.

Mais le timbre indique seulement : *IVe conférence internationale 13-15 novembre 1989; Vivre, pourquot?, postes vaticanes.* Il n'utilise pas le mot sida.

"Le Soir" - 26.10.89

Cotisations 1989 - 1990

Afin d'éviter de compliquer la tâche de notre dévoué et dynamique trésorier, le comité a décidé de ramener le prix des cotisations de 300 F à 200 F (100 F pour les moins de 25 ans) et de ne plus procéder au remboursement de la moitié de la cotisation après cinq présences aux réunions mensuelles. Toutefois, le système des présences gardera toute sa valeur pour le souper aux moules de février-mars qui, lui, est offert à tous les membres qui totalisent au moins sept présences sur les dix réunions mensuelles que compte une année civile.

Les cotisations pourront être payées lors des réunions de novembre, décembre et janvier. On peut également verser au compte 654-0002229-38 "Cotisations - Club philatélique de Wavre".

Service des nouveautés

Les inscriptions pour les abonnements aux nouveautés seront prises lors des réunions de novembre et décembre.

Les provisions à verser sont de :

- 3.000 F pour Europa
- 2.500 F pour la France complète
- 1.500 F pour Monaco
- 1.500 F pour la France timbres-poste
- 800 F pour chacun des autres pays.

La limite des inscriptions est fixée au 31 décembre 1989.

On peut également verser la somme prévue au CCP 000-0795064-52 de M. P. Jottard, Wavre - pour le 31 décembre au plus tard.

TOUS les abonnés au service "Nouveautés" doivent faire connaître leur décision pour 1990 quant à ce service.

Sans nouvelles de votre part, vous serez considérés comme renonçant aux nouveautés pour 1990.

Mettez-vous donc en règle dès aujourd'hui.



PETITES ANNONCES

Offre 30 Frs. pour 140 points Delhaize toutes quantités.
Georges MAZY, rue de la Source, 16 - Wavre - (010/22.56.69)

Recherche articles philatéliques extraits de journaux.
Pierre VANSEVER, rue du Ronvau, 3 à Chaumont-Gistoux.

Recherche Journal "Le SOIR" :
26.10.1933 - 24.09.1934 - 17.10.1940 avec Soir Jeunesse - 19.12.1940
19.10.1941 - 21.05.1942 - 05.08.1979 - du 04.03.1983 au 12.03.1983
et 05.05.1984.

Journal "La NOUVELLE GAZETTE" du 05.03.1983.
Joseph HOEYENBRUGGE, 10, chaussée d'Ottembourg
1300 Wavre - Tél. : 010/24.17.08

Recherche plaques de muselet de bouteilles de champagne, blanquette de Limoux, vins mousseux...

Recherche revue "Der Adler" n° 12 de 1940.

Recherche livres de Maurice Carême : "*Chansons pour Caprine*", "*Petite Flore*", "*Lancelot*", "*Sortilèges*", "*Bruges*".

Recherche anciennes cartes postales illustrées de WAVRE et MELLET.
Recherche almanach du "SOIR" de 1890 à 1911 - 1920 - 1921 - 1924
1927 - 1930 - 1933 et 1934.

Guy OTTEN, rue Haute; 24 - 1300 Wavre - Tél. : 010/22.25.12

Cartes lucratives

L'administration des postes américaine a décidé de vendre pour la première fois des cartes postales illustrées, entrant ainsi dans un secteur lucratif réservé pendant des décennies aux sociétés privées. L'administration américaine ne compte émettre que quelques exemplaires différents. Visiteurs et autres acheteurs potentiels intéressés par les monuments de Washington pourront acquérir les cartes représentant la Maison-Blanche et le Mémorial Jefferson.

"Le Soir" - 25.10.1989

PETITES ANNONCES

- Recherche Belgique N° 335 et 338 seuls sur documents (carte postale, imprimés, bandes journaux...)
Faire offre au président.
- Recherche articles philatéliques concernant le 10 centimes - émission 1884 N° 46.
Jean-Claude Gypens, clos des Mésanges, 64 - 1342 Limelette.
- A vendre points Artis-Historia - Tél. : 010/22.25.12

Au Musée postal

Jusqu'au 31 décembre 1989, le Musée des Postes et Télécommunications, Place du Grand Sablon, 40 à 1000 Bruxelles expose une sélection de timbres-poste émis par l'administration postale de Saint-Pierre et Miquelon.

Le musée est accessible gratuitement du mardi au samedi de 10h. à 16h., les dimanches et jours fériés de 10h. à 12h.30.

Pièce rare

Un timbre de l'île Maurice, estimé à plus de 80 millions de nos francs, sera mis en vente fin novembre chez Christie's à Zurich.

Cette pièce philatélique, sans aucun doute la plus chère du monde, est en fait constituée d'une enveloppe datée de 1850 et portant deux exemplaires du très rare timbre "1 pence post office" de l'île Maurice. Le pli adressé à un certain Thomas Jerome, à Bombay, a été acheté pour 5 roupies par un collectionneur dans un bazar en Inde.

Chiffres de vente des carnets de timbres

On sait que depuis 1969, la Régie des Postes émet des carnets de timbres destinés aux distributeurs automatiques.

Ces carnets - fabriqués en Hollande - sont composés de timbres à des types courants, mais en format plus petit, qui ne sont pas dentelés sur les bords extérieurs (un ou deux côtés selon leur emplacement), et dont deux sont parfois attenants à une vignette à caractère postal (lion-facteur ou emblème <cor> de la Régie des Postes.

voir suite



On retrouve ensuite sa trace, en 1917, chez le collectionneur Alfred Lichtenstein.

En 1968, la pièce fut acquise par les frères Weill de la Nouvelle-Orléans.

"Le Soir" - 3 novembre 1989

Tous les dix carnets figure, à cheval sur le pli extérieur de la couverture, un petit carré de la même couleur que les autres inscriptions, dit "carré de comptage", qui a précisément comme rôle de faciliter le comptage lors du conditionnement des carnets en paquets de 50. Depuis que cette particularité a été remarquée, on attribue une plus-value aux carnets portant le carré.

Voici les chiffres de vente actuellement connus de 13 des 15 carnets parus depuis 1969 (entre parenthèses, le n° de référence au C.O.B.) :

17 février 1969

Carnet à 15 F (B 1)	1.513.803
Carnet à 20 F (B 2)	1.098.303

4 décembre 1970 :

Cnt. à 15 F. franç. (B 3)	233.174
Cnt. à 15 F. néerl. (B 4)	201.439
Cnt. à 15 F. bil. (B 5)	255.486
Cnt. à 15 F. (B 6)	598.200
Cnt. à 20 F. (B 7)	722.979

8 décembre 1972 :

Carnet à 15 F. (B 8)	561.898
Carnet à 20 F. (B 9)	623.644

28 décembre 1973 :

Carnet à 15 F. (B 10)	645.046
Carnet à 20 F. (B 11)	841.848

19 décembre 1975 :

Carnet à 15 F. (B 12)	1.149.155
Carnet à 20 F. (B 13)	1.301.954

Si malgré leur tirage important, les deux premiers carnets de 1969 ont les cotes les plus élevées (respectivement 600 et 400 F.) c'est qu'ils ne furent en service dans les distributeurs automatiques que quelques mois seulement. Par suite de l'augmentation des tarifs postaux le 15 novembre 1969 (passage du port de la lettre de 3 F. à 3,50 F.), leurs timbres à 3 F. devinrent sans objet et l'Administration des Postes se retrouva avec des dizaines de milliers de carnets ne pouvant plus être écoulés dans les distributeurs.

Elle avait un instant envisagé de surcharger de nouvelles valeurs les timbres des carnets, mais la chose s'étant avérée techniquement impossible, elle les répartit dans les bureaux de poste avec consigne aux guichetiers de les utiliser en priorité lorsqu'ils étaient appelés à affranchir eux-mêmes les plis qui leur étaient remis.

C'est ainsi qu'une quantité énorme de carnets furent débités, pour le plus grand profit de ceux qui s'étaient avisés d'en faire provision et de les garder intacts.

ASSEMBLEE GENERALE
JEUDI 21 décembre
19h.30

SAVIEZ-VOUS QUE • • • • •

En matière de philatélie, la Belgique a souvent été à la tête de nombreuses initiatives. Jugez-en :

- Le premier négociant de timbres ne fut-il pas le belge Jean-Baptiste MOENS qui fit aussi le premier catalogue de timbres. Ce catalogue parut en 1864. Avec l'aide certes de nombreux philatélistes éminents, le dit Moens étant quasi illettré et ne savait qu'écrire son nom, non sans difficultés, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir le don du commerce et l'amour des timbres.
- En 1887, la première exposition philatélique internationale était organisée à Anvers. Le jury, présidé par Moens, attribue une médaille d'or au belge Van der Eyst.
- Le n° 187 de Belgique, le bon 50 centimes bleu foncé, est le premier timbre émis au monde pour une exposition philatélique.
- Le bloc "CHAUDRON" - bloc n° 1 - est aussi le premier bloc émis au monde pour une exposition philatélique tandis que le bloc d'Anvers - bloc n° 2 - est le premier bloc émis au monde pour une exposition F.I.P. créée en 1926.
- Il y a au monde une poste entièrement gratuite pour ses usagers. C'est celle de la principauté d'Andorre. Les lettres circulant à l'intérieur des frontières bénéficient en effet de la franchise postale.

• • • • • **KERSTVLUCHT VAN AALST**

9e VOL de NOEL - prévu le 20.12.1989

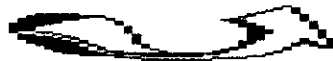
Madame, Monsieur,

Nous avons la joie de vous annoncer notre neuvième vol de Noël, que nous illustrons ci-après. Notre vol de Noël jouit d'une renommée internationale aussi bien par ses qualités que par ses prix modiques :

Destination Belgique et étranger : 75 F

Envois recommandés : 165 F

Une expédition par avion est prévue pour les destinations outremer.



L'enveloppe (ci-contre), contient une carte de vœux (ci-contre, en dessous) en plusieurs langues sur laquelle nous noterons vos mentions personnelles.

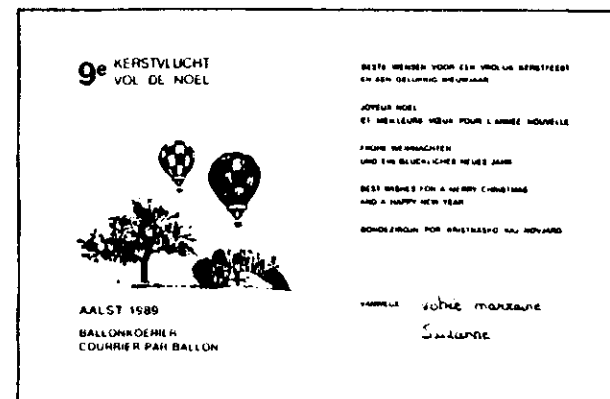
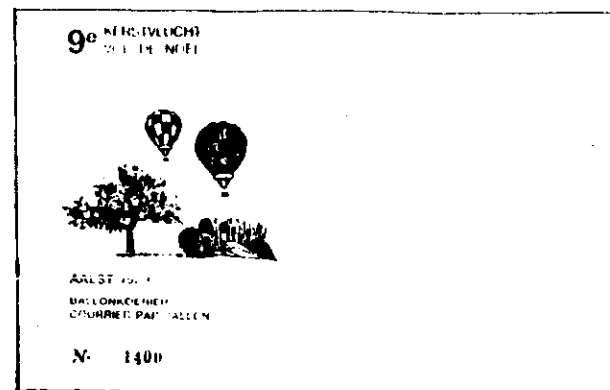
Nous clôturons notre vol de Noël le 15.12.1989.

Merci de vous inscrire sans tarder.

Les inscriptions sont à envoyer :

KERSTVLUCHT van Aalst,
p/a VERHULST Berte
Korte Zoutstraat, 32A
Bus 8
9300 AALST

Paiement au compte :
- 293-0414111-73 de
Kerstvlucht van Aalst



FOIRE DU LIVRE ET DU VIEUX PAPIER DE COLLECTION

SAMEDI 16 et
DIMANCHE 17 DECEMBRE 1989
de 10 à 19 heures



PALAIS DES EXPOSITIONS
DE NAMUR
Av. Sergent Vrithoff

LIVRES * BANDES DESSINEES *
CARTES POSTALES * GRAVURES
* VIEUX DOCUMENTS...

Timbres avec surtaxe sur plis
Affranchissements mécaniques
et timbres d'appoint

Au vu des divers lots sur plis faisant partie de la vente de ce mois de décembre, l'idée me vient d'expliquer un tantinet les lots suivants :

Lot 4 : En 1933, le port simple de la lettre pour la majorité des pays étrangers était de 1,75 F par 20 gr.
Mais les envois pour la Hollande bénéficiaient d'un tarif préférentiel de 0,75 F par 20 gr.
Décompte : double port 1,50 F - Droit fixe de recommandation 1,75 F. - Total : 3,25 F - représenté par 3 timbres poste du Sana de La Hulpe. Port exact.

Lot 8 : Cette lettre à voir... et à acquérir... également ce 21 décembre, comporte des timbres-poste de 5 émissions (il faut le faire !), soit 9 timbres avec surtaxe et 1 timbre "habituel". Double port.

Lot 10 : Lettre avec affranchissement mécanique de 3,50 F du 8.XI.77 et timbres-poste 28 F. - obl. 8.11.76. Il y a certainement erreur !
Port exact.

Pour ceux qui cherchent des idées pour une collection "hors du commun", voilà deux sujets qui peuvent retenir l'attention :

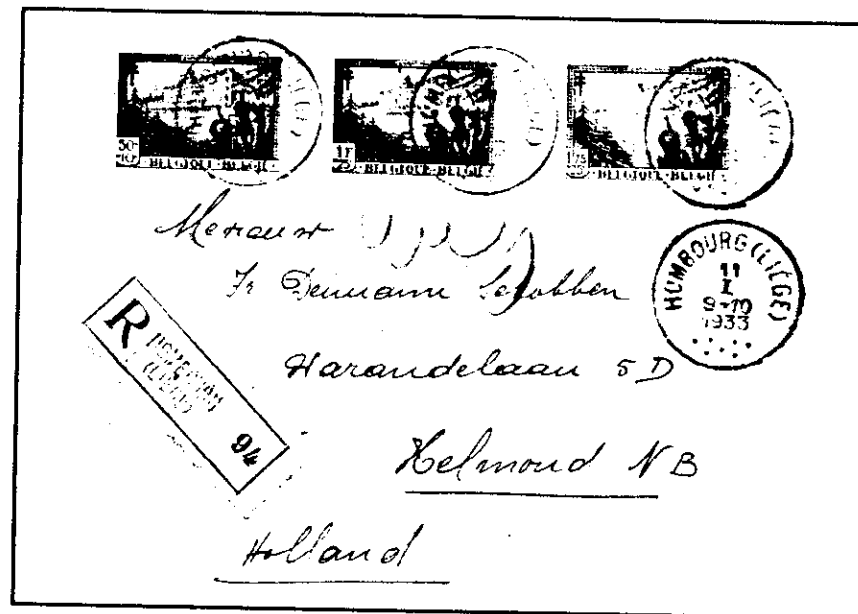
- a. plis portant des timbres avec surtaxe et autres timbres éventuellement
- b. plis avec affranchissements mécaniques et timbres d'appoint.

Nous ne trouverons pas des pièces tous les jours en ces domaines, mais le désespoir ne doit pas atteindre les philatélistes.

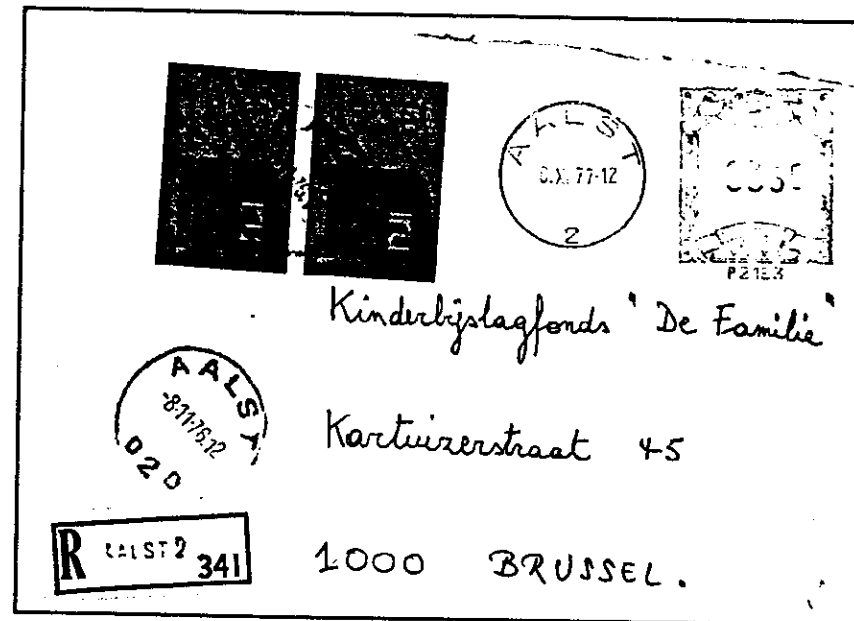
Bonne chance.

J. Hoeyenbrugge

Voir documents 4 et 10 page suivante



Lot n° 4

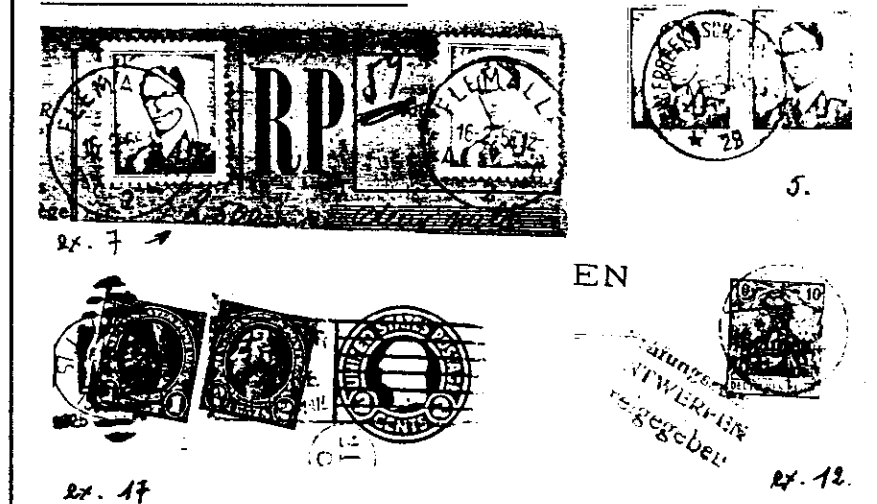


Lot n° 10

Réalisation inter-membres du jeudi 21 décembre 1989

Pays	Description	Départ
1. BELGIQUE	1 Bde de journal T.P. 138 (émission 1915) ..	40
2.	1 C.P. T.P. 279 obl. <u>Relais de Clemskerke</u> (cote : 100/250)	95
3.	3 env. <u>carte de visite</u> T.P. 282, 284 et 285 (cote sur let. 150)	75
4.	1 L. <u>Recomm.</u> T.P. 358-360 et 361 (cote t. <u>détachés</u> : 1.050 F) R.	600
5.	1 L. <u>Recomm.</u> 1.6.64 T.P. 1029 (2) <u>Agence Schaerbeek 29</u> T.B.	750
6.	1 L. <u>Recomm.</u> vers L'Allemagne T.P. 1029 (2) et 1063 - <u>Relais de Bousoit</u>	350
7.	5 C.R. T.P. 854-926-1029-1066-1068 et 1485 affr. différents	100
8.	1 L. <u>Recomm.</u> T.P. 1244-1296 (2) - 1336 - 1337 (5) et 1391. Cote t. <u>détachés</u> 100	75
9.	1 L. <u>Recomm.</u> et 1 L. <u>Expres</u> vers Bruxelles (obl. Ch. Fer) - 1 L. <u>Par avion</u> vers le Pérou - T.P. 1518 (2) - 1584 - 1645 - 1646 - 1649 (4) et 1694	130
10.	1 L. <u>Recomm.</u> affr. mécan. et T.P. 1807 <u>Pas commun</u> !	65
11.	2 L. T. PA 12 et 13 <u>Vol Bastogne-Washington</u> <u>Bastogne 4.7.46 - Washington 6.7.46</u>	150
12.	4 L. T.P. occ. all. n° 3 - 4 <u>censures diff.</u> <u>d'Anvers</u>	220
13.	1 L. S.M. Belge en <u>Recommandé</u> Etiqu. P.M. + <u>FECAMP</u> (violet) + <u>cachet Quartier Maître</u> <u>Transport</u>	190
14. ALLEMAGNE	1 L. <u>Recomm.</u> T.P. 83 (2) et 87 <u>Guerre 14/18</u> <u>C. de censure Aachen. Vers Bruxelles</u>	85
15. ANGLETERRE	2 E.P. diff. <u>Half Penny</u> - cartonnés	80
16. ETATS-UNIS	3 E.P. <u>envelop.</u> 2 - 3 et 5 cents et 1 <u>aéogr. c.</u> 1er jour	95
17.	3 E.P. <u>envelop.</u> 2 cents avec <u>affranchissements</u> <u>complémentaires diff.</u>	120
18. G.D. LUX.	1 L. T.P. 224 <u>PERFORE C.L.</u> (Crédit Lyonnais)	120
19.	1 L. T.P. 467 (2) <u>PREMIER VOL</u> Bruxelles- Luxembourg-Strasbourg	75
20.	3 E.P. n° 125 - 129 et 130	80

Illustration des lots 5 - 7 - 12 et 17



Pays	Description	Etat	Cote	Départ
21. BELGIQUE :	1	O	3.400	1.000
22.	6 paire Bdf		800	250
23.	9	*	7.500	1.000
24.	24	O	3.250	800
25.	879	***	1.350	500
26.	955/60		1.600	600
27.	Ch. de Fer 369/72	O	8.500	2.000
28.	Taxe 32/48	***	850	250
29.	B.F. 2	**	7.000	2.500
30.	B.F. 31	***	6.500	2.600
31.	B.F. Europa 57 ND		800	350
32.	Carnets B3/B7		1.200	400
33.	Service 36/41		550	200
34.	Préo 25		500	150
35.	Préo 41 et 43		600	200
36. PAYS-BAS :	1	O	300	500
37.	4		150	200
38.	6		700	1.000
39. LUXEMBOURG:	4		20.000	4.000
40. FRANCE :	3		450	900
41.	42B		1.100	2.00
42.	43A		450	500
43.	62		1.850	1800
44. FINLANDE :	154A	**	900	900

Pays	Description	Etat	Cote	Départ
45.	BELGIQUE :			
	7	0	550	110
46.	19-19a		850	170
47.	20		800	160
48.	21		4.750	950
49.	46 + 46a (x 2)		1.410	280
50.	51		575	115
51.	1013/18	**	350	90
52.	1047/52 (2)	***	360	150
53.	1076/81 (2) gomme ?	**	550	140
54.	EUROPA : année 1959 sf. Autriche et Suisse		545	110
55.	FRANCE :			
	395	**	90	115
56.	526/37		240	300
57.	937/38		70	85
58.	998		60	75
59.	1066/71		350	450
60.	1100/04 - 1157/60		64	80
61.	1192/94		167	250
62.	1257/62	***	150	380
63.	1319/22		120	300
64.	BELGIQUE :			
	2a bleu foncé - 4 marges	O	2.400	750
65.	8A papier épais - 4 marges		3.500	1.200
66.	10A médaillon arrondi		375	125
67.	19		400	150
68.	35		375	150
69.	79		350	140
70.	930/37		1.600	600
71.	31 sur 2 lettres		-	400
72.	BELGIQUE :			
	66 bloc de 4 + certif.	***	28.000	14.000
73.	71/73		850	425
74.	162/63	**	48.500	19.000
75.	179/81	***	800	400
76.	187		400	170
77.	237/39		800	400
78.	240/44		750	375
79.	249/53		750	370
80.	254 - 255 (2) - 256a - 257a		2.510	1.150
81.	302/04		550	275

82.	BELGIQUE :			
	325	***	5.000	2.100
83.	342/50	**	30.000	10.500
84.	377/83		10.000	4.200
85.	404/06	***	500	250
86.	407/09		480	240
87.	438/45		650	325
88.	456/57B		700	350
89.	466/70		640	320
90.	471/77		1.850	925
91.	481/83		625	310
92.	484/87		500	250
93.	496/503		1.000	500
94.	513/18		2.400	1.200
95.	567 A/B		775	375
96.	582 B		3.500	1.750
97.	737/42		1.600	700
98.	743/47		850	380
99.	751/55		3.000	1.350
100.	761/72		2.600	1.200
101.	798/806		370	180
102.	823/25		750	310
103.	842/44		1.050	450
104.	845/46		500	210
105.	849/59		1.000	375
106.	868.75		2.500	1.100
107.	912/17		1.900	920
108.	927/29		5.000	1.900
109.	930/37		2.500	1.150
110.	938/40		1.900	900
111.	946/51		7.250	3.200
112.	955/60		1.600	680
113.	979/85		2.750	1.175
114.	B.F. 6	**	2.000	800
115.	B.F. 31	***	6.500	3.250
116.	B.F. 32		2.850	1.300
117.	PA 15/23A		500	250
118.	PA 28/29		400	200
119.	Préos 55		750	375
120.	Préos 54		1.200	600
121.	C.P. 213/35		850	425

122.	CONGO :			
	11 + certificat	O	17.000	6.250

123.	FRANCE :	526/37	**	240	375
124.		553/64		275	425
125.		960/65	***	560	1.500
126.		1027/32		950	2.500
127.		1066/71		375	940
128.		1082/87		100	250
129.		116/71		110	260
130.		1257/62		160	400
131.		1345/50		150	375
132.	FRANCE :	1435/67 (année 1965)	***	120	300
133.		1468/1510 (année 1966)		140	350
134.		1511/41 (année 1967)		90	220
135.		1542/81 (année 1968)		100	250
136.		1621/62 (année 1970)		185	460
137.		1663/1701 + 1664b (année 1971)		225	560
138.		1737/82 (année 1973)		270	670
139.		1422		230	570
140.	BELGIQUE :	8a Bdf s.fragment	O	3.700	1.000
141.		187 - B.F. de 25	**	10.000	3.500
142.		253 - B.F. de 10	***	7.000	2.750
143.		401/03 N.D.	**	2.500	850
144.		437	***	1.900	750
145.		868/75		2.500	950
146.		880 s/carton signé Renard ..		-	500
147.		1066/75		8.500	3.400
148.		1125/27 + N° (F de luxe)		2.000	600
149.		Tête-bêche : 22 valeurs		13.000	4.950
150.	FRANCE :	206/07	O	160	275
151.		208		250	400
152.		262		250	400
153.		576/80	***	500	1.300
154.		1189/1229 (année 59)		360	990
155.	BELGIQUE :	165/78	**	37.500	15.000
156.		301		4.200	1.600
157.		325		4.200	1.600
158.		351/52		6.500	2.500
159.		356/62	***	13.000	6.500
160.		394/400	**	9.260	3.600
161.		74/80		19.500	7.500
162.		390/93		3.000	1.100
163.	BELGIQUE :	Précurseur 1843 - Wavre-Nivelles		-	450